



« Bienvenue chez vous !  
... Vous demandez le baptême de votre enfant. Pratiquez régulier ou occasionnel, cette Eglise est votre deuxième maison. C'est la maison de votre Père du Ciel, consacrée à votre Mère, Marie, donc c'est aussi... votre maison ! Les lieux, le jardin, l'intérieur, les statues ... ils vous appartiennent ! Tout est à vous. Venez-y quand vous voulez, y trouver un peu de paix dans vos journées chargées, de la force ou de la consolation quand vous en avez besoin, des réponses peut-être, des lumières sûrement. »



### ***Petit Rappel de votre Catéchisme...***

Le Christ a proposé le baptême à tous, pour que tous aient la Vie en Dieu. Il l'a confié à son Eglise lorsqu'il a dit à ses apôtres : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au Nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* » (Evangile selon St Matthieu Ch.28,19). En recevant l'Esprit Saint, l'Esprit de Jésus, le Fils de Dieu, nous

devenons à notre tour **filis et filles adoptifs de Dieu**, qui nous Aime alors du même amour dont Il Aime son Fils Jésus.

L'Esprit Saint aide alors les baptisés durant leur vie. S'ils prient, l'Esprit murmure à leur âme **les bonnes décisions** à prendre pour avoir une vie pleine et heureuse. S'ils prient, l'Esprit Saint les aide **à Aimer en Vérité** (être fidèle et loyal, tendre et fort, sincère et bon, savoir écouter, pardonner, conseiller...) et solidifie ainsi leur bonheur. Il est possible de recevoir le baptême à tout âge. Le Baptême manifeste la Foi des parents et leur désir de mettre leur enfant sous la protection paternelle de Dieu le plus rapidement possible.



### **... Concrètement ?**

Dans notre Paroisse, les baptêmes se font exclusivement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois, après la messe de 11h. La date du baptême ne pourra être fixée qu'en lien avec la paroisse. Un formulaire à remplir vous est donné, avec des pièces à joindre. Vous pouvez aussi le télécharger sur notre site [notredamedusacrecoeur.fr](http://notredamedusacrecoeur.fr), sous l'onglet « Sacrements ». Veuillez alors l'imprimer et commencer à remplir la première page de ce formulaire, puis apportez-le avec les pièces demandées lorsque vous venez à l'accueil de la Paroisse (Mercredi et Samedi matins). Là, une formation obligatoire\* pour préparer ce sacrement vous sera indiquée. (\* Elle se fera à la Paroisse St Rémi de Maisons Alfort.)

### **Comment choisir les parrains et marraines ?**



Parce que le baptême est un engagement, choisissez avec soin le parrain et la marraine de votre enfant, qui acceptent un rôle de guides pour votre enfant dans la foi chrétienne. Ils doivent être baptisés, avoir plus

de 16 ans, et pratiquer leur Foi bien-sûr, compte tenu de cette mission. Cela peut-être aussi l'occasion pour vous de parler de la Foi avec eux, et de grandir ensemble...

## ***On puis-je trouver de l'aide pour préparer le livret de Baptême ?***



Enfin, un livret pour la cérémonie elle-même est téléchargeable sur notre site [notredamedusacrecoeur.fr](http://notredamedusacrecoeur.fr), sous le menu « Sacrements ».

## ***A quelle heure dois-je venir le jour même ?***

Le baptême de votre enfant sera après la messe dominicale de 11h. Tous vous vous retrouverez dans une salle paroissiale indiquée (donnant sur le parking), puis quelqu'un viendra chercher les parents et parrains marraines vers 11h50, car le début du rite du Baptême (la présentation de l'enfant et de vos intentions à la communauté de l'Eglise) se fait durant la messe. Le reste de votre famille et amis peuvent entrer dans l'Eglise une fois les paroissiens sortis, pour le Baptême proprement dit. Il leur est demandé de ne pas rentrer dans l'Eglise tant que la messe de 11h n'est pas achevée et les paroissiens sortis. Bien-sûr, tous s'ils le souhaitent sont encouragés à participer et prier à la messe à 11h.



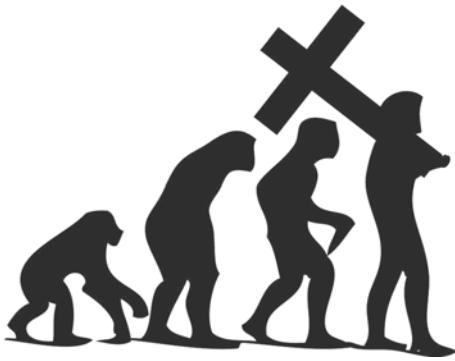
## ***Pourquoi dois-je payer quelque chose ?!***

« La bonne nouvelle, c'est que notre Paroisse a de l'argent. La mauvaise, c'est qu'il est encore dans votre poche !!! » taquinait un pasteur protestant ;-). Le baptême de votre enfant occasionne des frais pour notre Eglise, et elle ne fonctionne que grâce aux dons ; nous vous demandons donc une participation financière de 50€ minimum le jour de l'inscription.



Encore mieux, allez directement sur l'onglet « JE DONNE » de notre site [notredamedusacrecoeur.fr](http://notredamedusacrecoeur.fr), et faites un don équivalent ou supérieur\* au Denier pour Notre Dame du Sacré Coeur (\*car vous récupérerez alors 66 % de votre don en déduction d'impôts). Dans ce cas, joindre le reçu fiscal du don avec votre formulaire à l'inscription.

## ***Quelle aide aurais-je ensuite pour que ce baptême soit fécond dans la vie de mon enfant ?***



Parce que le baptême n'est pas une fin, mais le début de l'amitié de votre enfant avec le Christ, vous devrez éveiller votre enfant à la prière, à la Foi, à la confiance en Dieu. De notre côté, diverses propositions vous aident. Le groupe « Evangile pour les Petits » prend en charge les enfants de 3 à 7 ans durant notre Messe de 11h le dimanche. La Paroisse propose également du catéchisme (du primaire à l'âge adulte), des activités telles que le scoutisme, les servants d'autel, etc... Au baptême, la présence divine est plantée dans le cœur de votre enfant : elle ne pourra pleinement grandir, s'épanouir et porter du fruit que s'il prie avec vous en famille, s'il est éduqué dans la foi, et dans la bonté des valeurs chrétiennes. C'est votre responsabilité, mais votre Paroisse est là pour vous aider. Je vous en prie, ne disparaissiez pas après le baptême !!!

***Nous vous assurons de toute notre amitié, dans le Christ, et de notre prière pour votre famille et ceux qui vous aiment,***

*Nathanael Pujos +*

*curé, et tous les paroissiens de NDSC*